



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Kresto Kolor ULTRA

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Kresto Kolor ULTRA  
Numéro du produit KKU30ML, KKU250ML, KKU2LT

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur DEB ARMA SAS  
BATIMENT A HALL 2  
3/5 RUE DU PONT DES HALLES  
94656  
RUNGIS CEDEX  
Tel 01.41.80.11.30  
FAX 01.45.12.97.26  
sds@debarma.fr

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) -  
ou (1999/45/CE)

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non classé.

##### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

## Kresto Kolor ULTRA

<b>INCI</b>	PEG-8 LAURETH-10 SODIUM HYDROSULFITE JUGLANS REGIA SHELL POWDER (ASTOPON®) PEG-2 RAPESEEDAMINE SILICA PROPYLENE GLYCOL TETRASODIUM EDTA HYDROXYETHYL ETHYLCELLULOSE TITANIUM DIOXIDE SODIUM PHOSPHATE PARFUM (FRAGRANCE)
-------------	---

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Non pertinent. Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Non pertinent.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Contact cutané</b>	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière.
------------------------------------	-------------------------------------

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus.
---	--

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.
--	---

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec les yeux.
----------------------------------	----------------------------------

## Kresto Kolor ULTRA

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Rincer le déversement à grandes eaux. Eviter la contamination des bassins et cours d'eau en lessivant l'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver le produit dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 0°C et 30°C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Non pertinent.

**Protection des yeux/du visage** Non pertinent.

**Mesures d'hygiène** Non pertinent.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Pâte colorée.
<b>Couleur</b>	Beige.
<b>Odeur</b>	Fragrance.
<b>pH</b>	pH (solution diluée): 9 (100 g/l) (20 °C)
<b>Densité relative</b>	~ 1.193 @ 20°C
<b>Viscosité</b>	<30,000 mPa s @ 20°C

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: Stabilité et réactivité



## Kresto Kolor ULTRA

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

**Indications de transport routier** Non classé

**Indications de transport ferroviaire** Non classé

**Indications de transport maritime** Non classé

**Indications de transport aérien** Non classé

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## Kresto Kolor ULTRA

### Législation UE

Ce produit est un produit cosmétique réglementé par la Directive Cosmétique Européenne 76/768 CEE (modifiée) et par le Règlement CE n ° 1223/2009 (tel que modifié) et est donc de par le fait exempté des exigences relatives aux Fiches de Données de Sécurité, spécifiées par le Règlement CE 453/2010. Il n'est de plus ni concerné par les règles de classification et d'étiquetage de la Directive Préparations Dangereuses n°1999/45/CE, ni par le Règlement sur la Classification, Etiquetage et Emballage (CE) n°1272/2008.

**Classification de danger pour l'eau** WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 14/05/2015

**Révision** 2

**Remplace la date** 05/05/2015

**Numéro de FDS** 20726

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.